



Communiqué de presse

26 mai 2021

Un équilibre réussi entre production hydroélectrique et protection de la nature

Finhaut, Sion – Après plus de dix ans de collaboration fructueuse, Nant de Drance SA, le WWF et Pro Natura dressent un bilan positif des mesures de compensation environnementale prévues dans le cadre de la construction de la centrale de pompage-turbinage de Nant de Drance. Quinze projets permettent d'équilibrer les impacts sur l'environnement de la construction de la centrale et de son raccordement au réseau électrique européen. Une collaboration exemplaire entre une société hydroélectrique et des organisations environnementales qui, au travers de dialogues constructifs, a permis de trouver un juste équilibre entre production énergétique et protection de la nature.

Depuis le début du projet de centrale de pompage-turbinage de Nant de Drance, la société Nant de Drance SA, le WWF et Pro Natura collaborent étroitement afin de minimiser l'impact sur l'environnement de la construction de cette centrale et de son raccordement au réseau électrique à très haute tension. Nant de Drance SA réalise quinze mesures environnementales afin de compenser son impact écologique et investit pour ce faire 22 millions de CHF. Le WWF et Pro Natura font partie d'un groupe d'accompagnement au sein duquel sont également représentés les collectivités publiques concernées, le canton du Valais et l'Office fédéral de l'énergie. Ce groupe d'accompagnement discute les projets des différentes mesures, suit leur mise en place, et chaque participant apporte des idées afin de satisfaire au mieux les intérêts de la nature.

La majorité des quinze mesures de compensation écologique vise à recréer localement des biotopes spécifiques, en particulier des milieux humides, afin de favoriser la recolonisation des lieux par certaines espèces animales et végétales rares ou menacées de disparition en Suisse. De plus, Nant de Drance réalise ces travaux avec des prestataires de la région, dans le respect du cadre légal relatif aux marchés publics, afin de faire bénéficier son investissement à l'économie locale.

Les milieux humides à l'honneur

Les quinze projets de compensation écologique sont actuellement en cours de réalisation, déjà terminés ou seront prochainement réalisés. A titre d'exemple, à Vernayaz, le Canal de la Lantze a été renaturé sur une distance de 580 mètres. La faune piscicole y trouvera des conditions favorables à sa fraie saisonnière ou pour simplement y vivre. Les laïches, scirpes et épilobes, des espèces végétales caractéristiques des milieux temporairement inondés, recolonisent déjà les berges nouvellement créées. A proximité immédiate, la forêt d'aulne noir du Fond du Mont apprécie être à nouveau les pieds dans l'eau; des gouilles temporaires sont déjà occupées par le sonneur à ventre jaune, un petit crapaud rare en Valais.

A Dorénavant, au bas du torrent d'Alesse, un milieu aquatique a été recréé avec deux plans d'eau.

Comme le niveau de ces derniers varie en fonction du niveau du Rhône tout proche, une partie des



berges est soit en eau, soit à sec. Une telle configuration doit permettre à la faune et à la flore typiques de ce genre de milieux de s'y installer.

Des mesures sur sept communes, de la plaine à la montagne

L'eau est au centre des mesures de compensation réalisées par Nant de Drance SA. Cependant, les milieux agricoles secs ne sont pas oubliés: à Salvan, des prés et des pâturages ont été rouverts pour en faciliter l'exploitation et lutter contre les friches.

Dans leur ensemble, les quinze mesures de compensation se répartissent de la plaine à la montagne et sont ou seront réalisées, outre Vernayaz, Dorénaz et Salvan mentionnées ci-dessus, sur les communes de Finhaut, Martigny, Saxon et du Trient.

Les quinze mesures de compensation environnementale

Une liste des quinze mesures de compensation environnementale réalisées par Nant de Drance est disponible [en annexe](#).

Pour plus d'informations sur Nant de Drance: www.nant-de-drance.ch

Pour plus d'informations sur le WWF: <https://www.wwf-valaisromand.ch/>

Pour plus d'informations sur Pro Natura: <https://www.pronatura-vs.ch/fr>



Nant de Drance en bref

Le projet Nant de Drance consiste à construire une centrale de pompage-turbinage dans une caverne située entre les deux lacs de retenue existants d'Emosson et de Vieux Emosson en Valais. Avec une puissance installée totale de 900 MW, la centrale de Nant de Drance sera un instrument essentiel à la stabilité du réseau électrique suisse et européen. La construction, la mise en service et l'exploitation de l'usine de pompage-turbinage sont assurées par la société Nant de Drance SA, dont les partenaires sont Alpiq (39%), les CFF (36%), IWB (15%) et FMV (10%).

WWF Valais en bref

Le WWF Valais s'engage pour le maintien et le développement de la biodiversité; il milite aussi pour un abandon des énergies fossiles et nucléaire et leur remplacement par des énergies renouvelables. Il œuvre pour une utilisation mesurée et durable des ressources naturelles renouvelables, ainsi qu'un aménagement durable du territoire. Enfin, il se préoccupe de la réduction du gaspillage et des atteintes à notre environnement. Il s'attache à mettre en œuvre ces différents objectifs tant par des actions de sensibilisation auprès du public que par la réalisation de projets de conservation ou de renaturation sur le terrain.

Pro Natura en bref

« Agir pour la nature – Partout », telle est la devise de Pro Natura. Cette association fondée en 1909 est avant tout active dans la conservation des milieux naturels et des espèces animales et végétales qui y vivent, sans en exclure l'être humain. La section Pro Natura Valais, bien implantée dans notre canton, y gère actuellement une quarantaine de réserves naturelles. Elle développe également de nombreux partenariats (Etat du Valais, communes, entreprises et privés) afin de créer et d'étendre des surfaces favorables à la biodiversité et de sensibiliser un large public à la préservation d'une nature riche et diversifiée.